



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 10332

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les conclusions du rapport 2011 du médiateur de Pôle emploi récemment rendu public et plus particulièrement sur les régimes juridiques applicables à Pôle emploi. Le rapport 2010 du médiateur avait suggéré d'unifier les régimes applicables à Pôle emploi où cohabitent actuellement le droit privé en matière d'indemnisation et le droit public pour le placement. À ce jour cette proposition n'a pas été suivie d'effet et le médiateur suggère dans son dernier rapport de la mettre en œuvre rapidement. Il lui demande de préciser sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10332

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6682

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)